
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et le CSG
Mardi 24 octobre 2023 – 8h30 à 9h30 HAM

ALISA HEAVER : Bonjour à tous. La séance va commencer. Est-ce qu'on peut lancer l'enregistrement, s'il vous plaît ?

Bonjour, bienvenue à la réunion conjointe entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et le groupe des représentants des entités commerciales CSG. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement attendu à l'ICANN. Tous les membres du panel sont priés d'indiquer leur nom pour l'enregistrement et de parler à un rythme raisonnable.

Cette discussion aura lieu entre le Conseil d'Administration de L'ICANN et les membres du CSG uniquement. Par conséquent, nous n'allons pas prendre de questions de la part du public.

Sur ce, je vais céder la parole au vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN, Danko Jevtovic.

DANKO JEVTOVIC : Merci Alisa.

Bienvenue à tous. Je suis ici au nom de Tripti Sinha, la présidente du Conseil d'Administration, qu'il y avait un conflit de réunion. En tant que vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN, je suis très heureux d'être avec vous avec le groupe des représentants des entités

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

commerciales. Et à titre personnel, c'est un groupe qui m'est cher puisque j'ai travaillé pour le groupe des fournisseurs de services en Serbie. Je suis très heureux de vous retrouver et bienvenue.

MATTHEW SHEARS :

Merci beaucoup, Danko, et heureux de vous retrouver à l'occasion de cette réunion conjointe du Conseil d'Administration et du CSG. Nous avons fourni, comme d'habitude, les questions. Je crois que Mason, nous allons commencer par vos réponses à nos questions et ensuite, on passera aux réponses du Conseil d'Administration aux questions du CSG.

Je ne sais pas si nous pouvons afficher les questions à l'écran, sinon je vais les lire. Question du Conseil d'Administration au CSG : « Dans les trois à cinq prochaines années, quelles sont les principales thématiques stratégiques pour l'ICANN et l'écosystème de l'ICANN sur lesquelles il faudrait se pencher pour les exercices fiscaux et plan stratégique 2026-2030, et pourquoi ? »

MASON COLE :

Bonjour à tous, Mason Cole, président du CSG. Je suis accompagné également par mes collègues ex-com du CSG. Nous avons Lori Schulman, présidente de l'IPC, qui participe à distance et qui s'occupe de cette question. Lori, vous nous entendez ? C'est à vous,

LORI SCHULMAN :

J'aimerais également commencer par remercier Matthew Shears de son aide avec la chambre des parties contractantes commerciales. Cela

fait de nombreuses années qu'il nous aide et nous apprécions qu'il nous ait accompagnés avec un processus particulièrement difficile cet été. On regrette qu'il ait dû passer par autant d'incertitudes. Toutefois, nous considérons que cela va valoir la peine puisque nous espérons que cela va donner lieu à des procédures plus claires.

Pour répondre à Matthew, je crois que vos efforts devraient être reconnus et je suis très heureuse de pouvoir vous en remercier ici, Matthew. Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci beaucoup Lori, j'apprécie énormément.

LORI SCHULMAN : Je sais que l'été a été loin d'être facile pour nous tous. La bonne nouvelle, c'est que nous sommes de retour au travail.

Nous avons trois réponses à votre question. Le premier point – et je vais être vigilante par rapport à l'utilisation malveillante du DNS et je vais demander à ce que le Conseil d'Administration et la chambre des parties contractantes continuent leur travail dans ce domaine.

La deuxième question, c'est un autre membre du CSG qui va s'en occuper, qui coordonne avec l'environnement réglementaire pour préserver le modèle multipartite de l'ICANN tout en respectant la contribution des gouvernements dans un certain nombre de questions clés.

Enfin, la révision holistique. Nous avons le sentiment que cela devrait être également une priorité du Conseil d'Administration.

Je vais porter ma réponse uniquement sur le premier point, maintenir la vigilance par rapport à l'utilisation malveillante du DNS et honorer la promesse du Conseil d'Administration et de la CPH pour poursuivre le travail politique dans ce domaine. Nous remercions le Conseil d'Administration qui s'est engagé pour superviser les progrès dans le domaine du contrat de registre, contrat d'accréditation des bureaux d'enregistrement, et si ces deux accords sont ratifiés – on se croise les doigts et on espère que ce sera le cas.

On remercie également le Conseil d'Administration d'avoir mis en place le RDRS. On espère qu'il sera lancé d'ici quelques mois. On voit cela comme des progrès significatifs pour répondre à un problème plus large. Toutefois, on a certaines préoccupations parce que ces deux efforts spécifiques ne semblent pas être acquis pour tous. Publiquement, on a dit que c'était le début, mais on a certaines préoccupations par rapport à la suite, parce que cela a pris tellement de temps d'en arriver là où nous en sommes et on a encore des problèmes en termes d'identifications, d'abus, de conformité contractuelle, de problèmes liés au fait que maintenant que nous avons la base pour la responsabilité qui est plus vigoureuse qu'auparavant, à partir de maintenant, qu'est-ce qu'on en fait ?

MATTHEW SHEARS :

Merci Lori. Je ne sais pas si les membres du Conseil d'Administration souhaitent répondre. Oui, Jim.

JAMES GALVIN :

Merci Matthew. Merci Lori de ces commentaires.

Par rapport à la définition de l'utilisation malveillante du DNS, je répondrai à la question de la manière suivante. Le Conseil d'Administration s'aligne sur la ligne de base de travail de l'utilisation malveillante du DNS, c'est-à-dire définir les grandes catégories que nous connaissons tous et dont on parle : les réseaux zombies, l'hameçonnage, les logiciels malveillants. Et il est important de savoir que le Conseil d'Administration a également convenu – et on sait que ce n'est pas une liste exhaustive ni une définition qui se fonde sur des critères, il faudra probablement l'ajuster au fil du temps.

On sait tous que le DNS évolue, que les menaces évoluent ; donc les mesures d'atténuation doivent évoluer elles aussi. Et nous apprécions énormément le travail fait par les parties contractantes pour avancer avec les amendements aux contrats sur lesquels on vote actuellement au niveau des bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre.

Une fois que ce sera en place – et pour répondre plus spécifiquement à votre question Lori –, on s'attend à ce que la GSO s'engage dans des discussions de cadrage, comme la petite équipe l'a dit. On soutient également la communauté pour qu'elle continue à discuter des vecteurs de menace qui ne cessent de s'étendre, parce que c'est grâce à ces discussions qu'on va pouvoir développer de nouvelles méthodes d'atténuation qui ensuite devront alimenter le processus de la GNSO pour qu'on puisse continuer à ajouter des exigences supplémentaires, des réponses supplémentaires de la part des parties contractantes, une

fois encore en respectant la mission de l'ICANN et dans le cadre des activités que l'ICANN fait dans le cadre de son mandat.

On sait que très souvent, il y a des menaces qui n'ont pas été incluses dans cette ligne de référence. On a parlé de beaucoup de choses pendant de nombreuses années qui n'ont pas été incluses ici. Mais même si ces questions-là sont en dehors de la portée de la définition et constituent une menace comme l'hameçonnage, c'est précisément ce qu'on essaie de faire, des menaces, des utilisations malveillantes qui relèvent de la mission de l'ICANN. C'est pour cela qu'il faut étayer l'utilisation malveillante du DNS par des éléments de preuve et c'est précisément ce que les amendements au contrat visent à faire. On attend avec impatience de pouvoir poursuivre ces discussions afin de continuer à inclure ce genre de menace. J'espère avoir répondu à votre question, Lori.

LORI SCHULMAN :

Oui, je crois que vous y avez répondu en partie puisque vous avez essayé d'envisager l'avenir.

Cela étant dit, j'ai quelques préoccupations parce que la réponse s'est concentrée sur le travail de la GNSO. Mais on sait que le RSSAC a des discussions en cours, la ccNSO aussi. Le SSAC de même a des discussions sur ces questions. Je comprends bien que le mandat politique relève surtout de la GNSO, mais les efforts de coordination relèvent de tous. Et on voit qu'il y a plusieurs parties prenantes à l'ICANN qui commencent à parler de cette question de manière isolée. Or, il faudrait qu'il y ait une coordination et cette coordination, il

faudrait que le Conseil d'Administration essaie de l'assumer plutôt que de s'en remettre uniquement à la GNSO.

Pour ce qui est de l'inclusion d'autres menaces, notamment par rapport aux infractions aux marques, on sait qu'il y a une politique qui vise à traiter la question de l'abus de domaines avec notamment l'UDRP, le processus de règlement de litiges uniforme. On sait depuis 20 tant, aux yeux des titulaires de noms de marques, il y a un type spécifique d'abus. Cela étant dit, cela n'a jamais été inclus dans la définition. Et je me suis toujours demandé – et je ne sais pas si vous serez à même de répondre à cette question mais en tout cas, je tiens à la poser – qu'il y a quelque chose qui a été reconnu il y a 20 ans et qui semble fonctionner pour la plupart d'entre nous et on n'en parle jamais. Mais ne pas le mentionner, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'abus ou que cela ne requiert pas d'études spécifiques.

JAMES GALVIN :

Merci Lori. Je pense que vous posez d'excellentes questions. Et vous avez raison, on a parlé de ces questions au sein de la communauté depuis un moment maintenant. Il n'y a pas de consensus clair sur toutes les choses que vous avez mentionnées.

Je n'ai pas de réponse par rapport à votre question de mettre en place une coordination intercommunautaire. Ce qui est important, me semble-t-il, c'est que plutôt que de penser à une définition de l'utilisation malveillante du DNS puisque c'est ce dont j'ai parlé au début de mon intervention, on préfère identifier les menaces que nous savons qu'on peut traiter et sur lesquelles on peut se mettre d'accord

tous dans le cadre de la mission de l'ICANN. Il y a encore beaucoup de débats par rapport aux éléments qui sont inclus et ceux qui ne le sont pas, et la communauté devrait poursuivre ces discussions.

Le SSAC a fait ses contributions récemment et je crois que d'autres membres de la communauté en dehors de la chambre des parties contractantes ont également fait leur contribution. Mais je pense que cette discussion doit se poursuivre pour essayer de trouver un moyen de trouver des solutions de telle manière qu'on puisse tous se mettre d'accord que cela relève de notre mission. Et je suis sûr que les amendements vont permettre à une politique de voir le jour pour traiter de ces questions justement.

LORI SCHULMAN :

Je peux intervenir ? J'allais dire, en termes de définition d'utilisation malveillante du DNS, en réponse au Conseil d'Administration, il a été question de la définition de l'utilisation malveillante du DNS, donc je n'y reviendrai pas ici dans cette partie de la discussion. Mais ceci mérite une discussion en raison des éléments pratiques. D'abord, avoir une définition à des fins de conformité contractuelle et deux, il faut bien comprendre que la définition qui a été largement reconnue au sein de la communauté n'est pas forcément reconnue pour le reste. On sait que cela couvre, disons, 80 % des menaces. Mais est-ce qu'il faut s'en tenir à cette définition ou aller plus loin ? Ce qui me préoccupe le plus, ce sont les efforts coordonnés, s'assurer qu'il y a une uniformité entre les activités pour être sûr que chaque groupe n'agisse pas à sa guise.

JAMES GALVIN : Je vais en prendre bonne note, on va continuer à en parler. Je crois que c'est tout à fait pertinent ce que vous avez dit et nous en prenons bonne note. Merci.

LORI SCHULMAN : Merci James et je suis très heureuse de vous voir.

MATTHEW SHEARS : Merci. En fait, on a répondu en partie à d'autres questions, mais je crois qu'on plusieurs demandes d'intervention, Steve, Edmon et ensuite, on va passer à la question suivante.

STEVE DELBIANCO : Merci Matthew. Steve DelBianco de l'unité constitutive des entités commerciales.

Pour répondre à votre question, vous demandez quelles sont nos priorités de haut niveau et quelles sont les tactiques qu'on préconise qui peuvent s'intégrer dans le plan stratégique à trois à six ans. Je dirais que si vous êtes à Los Angeles et que vous avez la chance de voir une voiture de police, vous voyez qu'il y a un logo « Nous sommes là pour vous protéger et pour vous servir ». Ceci encourage l'ICANN à adopter dans trois à six ans ce slogan : « Protéger les utilisateurs et bureaux d'enregistrement pour appliquer les termes de contrats politiques et servir également les utilisateurs au niveau de l'acceptation universelle », l'acceptation universelle, non seulement pour l'ancienne série, mais également pour la prochaine série. C'est un problème significatif et on voit à quel point plusieurs membres de la

communauté, dont les membres de l'ALAC, sont passionnés par rapport à cela et montrent bien leur incapacité à faire plusieurs choses. Je crois qu'on peut aller plus loin que cela.

Dans le plan stratégique, ce que je suggérerais, c'est que vos efforts, les nouveaux processus, les amendements au contrat sont nécessaires mais pas suffisants. On ne devrait pas penser que dans le plan stratégique de trois à six ans, on va faire une liste de tous les efforts qui ont été entrepris parce que ce n'est pas suffisant pour démontrer qu'on avance et qu'on progresse. On a besoin d'éléments de preuves qu'on est en train de servir et de protéger dans le domaine de la protection des utilisateurs et bureaux d'enregistrement et qu'on est en train de servir au niveau de l'acceptation universelle. Ces éléments de preuve peuvent être améliorés en termes de communication.

Les rapports anecdotiques décrivent en détail quels sont les progrès et comment on peut mettre un terme aux mauvais comportements. Je pense qu'au niveau de l'application, on peut aller plus loin. Mais les rapports anecdotiques relatifs à l'acceptation universelle et la sensibilisation par rapport aux fournisseurs de services e-mail, il ne s'agit pas simplement de dépenser beaucoup d'argent pour essayer d'améliorer la situation au niveau de l'acceptation universelle, mais également de faire en sorte qu'il y ait plusieurs millions de personnes qui puissent réellement l'utiliser.

Il y a des statistiques qui sont nécessaires mais qui seront passées sous silence par rapport à des données mondiales. Par exemple, par rapport à une définition claire par rapport à l'utilisation malveillante du DNS, avec l'Institut sur l'abus du DNS, on a bien vu que les mauvais acteurs

ont décidé soit de choisir d'autres moyens pour porter atteinte aux DNS et ils vont renforcer leurs efforts. Si nos rapports et déclarations d'utilisation malveillante du DNS s'améliorent, ils vont devoir trouver d'autres moyens d'agir parce que sinon, il y aura une augmentation de l'utilisation malveillante du DNS. Mais ici, l'acceptation universelle va aller plus vite si on introduit plus d'utilisateurs dans une partie du monde qui n'utilisent pas l'alphabet latin.

Donc, protéger et servir, oui. Les statistiques mondiales peuvent masquer les progrès qu'on engendre et il ne faut pas le faire avec des rapports anecdotiques ni d'un point de vue statistique. Et cela, il faut le prendre en considération dans votre plan, sachant que dans notre mission on amende les contrats et on fait tout ce que l'on peut. Mais je pense qu'on peut faire mieux. Merci.

MATTHEW SHEARS :

Merci. Ceci me plaît, « Protéger et servir », c'est très bien.

Edmon, à vous.

EDMON CHUNG :

J'ai levé la main en fait pour poser une question à laquelle Steve vient de répondre, donc ce n'est pas la peine. Merci beaucoup.

MATTHEW SHEARS :

D'autres commentaires sur ce premier point ? James.

JAMES GALVIN :

Juste un petit commentaire sur votre suggestion d'augmenter les données et les statistiques. Ceci me plaît, oui, je l'appuie sans réserve. Même au sein de l'ICANN, il y a une évolution en ce moment, certains plans pour le CAAR et la plateforme de mesure des utilisations malveillantes. Ce qui me préoccupe parfois, ce qui me rend un peu prudent en matière de statistiques, vous l'avez dit mais je tiens à le souligner, il y a des chiffres qui montrent que le nombre d'utilisations malveillantes qui monte ou qui descende, ceci m'inquiète parce qu'en fait, ceci ne suffit pas comme information. Ceci ne nous dit pas exactement ce qui se passe, ceci n'indique pas qu'on est vraiment en train d'agir. Je sais que les gens de l'ICANN qui s'occupent du DAAR ont à cœur cette question et cherchent à fournir de meilleures statistiques, à ajouter différents barèmes qui pourraient nous donner des informations là-dessus pour qu'on ait une idée plus précise de ce que nous faisons par rapport aux utilisations malveillantes. J'attends tout cela avec intérêt, mais je m'associe à votre commentaire, ce serait bon d'avoir plus d'informations. Parfois, c'est difficile de les obtenir, mais nous allons y arriver.

STEVE DELBIANCO :

Jim, si vous me le permettez, nous sommes des ingénieurs, donc les données ont beaucoup d'importance pour nous. Maintenant, mettez votre autre casquette du côté communication créative, pensez aux anecdotes, aux anecdotes. Servir et protéger », on pourrait avoir une vidéo d'une petite minute qui aura beaucoup plus d'écho que le [inaudible]. Je ne dis pas qu'il faut choisir entre les deux, mais je tiens à dire qu'il faut être capable de documenter les faits que nous avons

parce que sinon, ce sera occulté par les données des tendances et ceux qui ont vraiment un problème ne pourront pas vraiment le constater.

MATTHEW SHEARS :

Très bien.

Nous allons passer au deuxième point.

MASON COLE :

Merci Matthieu.

Comme Edmon l'a dit ici, on parle d'une période de trois à cinq ans. On en a parlé hier lors de la session de communication et de sensibilisation sur l'activité des gouvernements dans le DNS. Nous avons vu qu'il y a beaucoup de choses en ce moment au niveau des gouvernements dans la sphère des DNS. Nous aimerions que le Conseil nous dise ce qu'il en est de la collaboration entre l'ICANN dans le milieu de la réglementation avec les gouvernements pour préserver le système multipartite tout en tenant compte des avis des gouvernements dans toutes les questions de l'ICANN. Évidemment, l'article 28 est clé ici, mais nous voyons qu'il y a probablement plus d'activités gouvernementales qui arrivent très bientôt. Nous aimerions savoir comment le Conseil compte traiter la question à court terme et à long terme.

MATTHEW SHEARS :

Becky ?

BECKY BURR :

Merci, bonjour à tous.

Tout d'abord, la question concernant le NIS2, c'est la question de comment on règle et améliore le WHOIS. Nous estimons que les politiques actuelles de l'ICANN sont conformes au NIS2 dans la mesure où elles permettent aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre de s'aligner sur le NIS2.

Et pour ce qui est du WHOIS, en l'état, la politique de l'ICANN exige des bureaux d'enregistrement qu'ils donnent des données aux opérateurs de registre, à ceux qui disent en avoir absolument besoin pour leur registre. Ce sont les opérateurs qui sont obligés, c'est une des dispositions de la politique.

Pour ce qui est de la question plus générale de l'interaction avec les gouvernements et l'élaboration de politiques, l'ICANN a toujours pensé que c'est son rôle en matière de développement souverain de réglementation ; il faut que les législateurs et les gouvernements comprennent bien le fonctionnement du système, comprennent les critères d'opération. Il faut qu'ils comprennent que le modèle multipartite est capable de faire plusieurs choses là-dessus. Mais ils ne doivent pas prendre position et dire si cette politique est bonne ou mauvaise, sauf si c'est le genre de politique qui pourrait complètement faire s'écrouler l'Internet. Je ne pense pas que ceci va changer.

Maintenant, il y a d'autres points en matière de conformité qui pourraient faire l'objet de discussions à l'ICANN. C'est un rôle utile que l'ICANN pourrait jouer. Nous savons que nous avons beaucoup de ccTLD à l'Union européenne et nous savons ce qu'ils font pour ce qui

est de la précision, la collecte de données, la divulgation des données, l'exactitude. Et il serait utile que l'ICANN soit l'endroit où ces discussions se tiennent. Mais encore une fois, l'ICANN a la conviction que son rôle d'intervention dans des processus de réglementation, c'est de fournir les informations que les législateurs et les élaborateurs de réglementations doivent avoir pour garder la conformité avec le modèle multipartite et pour être conformes avec les exigences multiples de l'Internet.

MATTHEW SHEARS :

Merci Becky pour cette réponse.

Edmon ?

EDMON CHUNG :

Comme vient de le dire Becky, nous cherchons aussi à être plus actifs dans l'IGF et d'autres forums. Au niveau stratégique, on dit vraiment que la géopolitique est aujourd'hui et sera peut-être encore plus importante. Ce sera une directive stratégique dans les trois à cinq prochaines années. Par le passé, nous avons souvent été réactifs. Mais si je comprends bien vos propos ici, nous devrions être plus proactifs et on commence à l'être justement.

Autre point intéressant, nous constatons en ce moment – évidemment le GAC qui est très important – mais les diplômés du GAC sont encore plus importants. Ils gravissent les échelons dans le gouvernement et c'est un réseau qu'on pourrait utiliser.

MASON COLE :

Merci Edmon, très bonne idée. Je pense que le CSG sera d'accord avec vous. L'ICANN n'a pas été aussi proactive qu'elle aurait dû en matière d'intervention avec le gouvernement en dehors du GAC. Maintenant, on voit que le gouvernement est plus actif. Ce qu'il faut éviter c'est que l'ICANN soit coincée, par exemple avec le RGPD. Il y aura plus d'activités gouvernementales dans le DNS, c'est ce que nous anticipons, et il ne faut pas que l'ICANN soit toujours en rôle de réaction.

Steve.

STEVE DELBIANCO :

Merci, Steve DelBianco avec l'unité des entités commerciales.

J'étais là pour la journée zéro sur le NIS2 et j'ai assisté à la séance géopolitique dans cette salle justement hier, et dans les deux cas, la position de l'ICANN – c'était vraiment la moitié de la séance d'hier –, c'est de célébrer le fait que les documents du gouvernement, à un moment dans leur parcours, citent et reconnaissent le système multipartite, particulièrement celui de l'ICANN. Il y avait sept diapositives là-dessus hier et c'était l'essentiel de la version provisoire de la lettre d'Elena qu'elle nous a montré lors de la journée zéro. Il faut montrer aux gouvernements qu'ils reconnaissent le système multipartite. Certains documents indiquent d'ailleurs que l'ICANN a joué un rôle moteur dans le système multipartite. Et ensuite, vous arrêtez.

Vous croyez que cela suffit pour montrer aux gouvernements, surtout les représentants du GAC qui passent quelques années à l'ICANN, ils savent très bien que les processus sont contraignants parfois et il est

difficile de montrer concrètement que notre modèle marche vraiment. Il est plus facile de montrer qu'ils essayent notre modèle, mais cela ne suffit pas.

La lettre que nous avons renvoyée à la Commission européenne, cela ne suffit pas de dire que c'est reconnu et ensuite on met des annexes sur notre politique. Non, il faut des exemples concrets et des résultats tangibles.

Becky d'ailleurs, les opérateurs de registre doivent absolument passer aux bureaux d'enregistrement quand on peut montrer un fondement juridique. Et parfois, le NIS2 donne encore plus de fondements. Si c'est le cas, c'est mieux de brûler une page dans votre lettre à la Commission et aux États membres plutôt que de célébrer la mention de l'ICANN et ensuite de faire toute une liste des politiques que nous suivons. On ne peut pas s'attendre d'eux qu'ils vont lire tout cela. Cela ne répond pas vraiment à leurs préoccupations ou aux nôtres.

Donc, il faut être plus créatifs. Il faut montrer la valeur, l'utilité du modèle. Cela ne suffit pas d'aller voir les Nations unies au cours des deux prochaines années et dire : « Nous avons trouvé le document de Tunis qui montre que vous reconnaissez le modèle multipartite » et c'est fini. Mais non, cela ne suffit pas. Vous savez, l'hypocrisie ne marche pas, cela n'arrête personne parce qu'ils vont toujours trouver un faux-fuyant. Merci.

MATTHEW SHEARS :

Becky, Danko.

BECKY BURR :

Je ne suis pas en désaccord avec vous, Steve. Comme je l'ai dit, je crois qu'il y a deux aspects à la manière dont l'ICANN est en train de répondre et d'interagir avec les gouvernements et avec les organisations internationales dans ce domaine. L'un de ces aspects consiste à pointer du doigt les domaines où le modèle multipartite est efficace.

Je ne suis pas en désaccord avec vous pour dire qu'il faut dire plus spécifiquement qu'on travaille là-dessus, dans quels domaines on a réussi à faire ceci ou cela. Je suis d'accord avec vous. Je pense qu'il y a plusieurs éléments dans ce puzzle. Mais ce que vous avez dit n'est pas en contradiction avec aucun des éléments que j'ai mentionnés.

DANKO JEVTOVIC :

Évidemment, les gouvernements sont des organisations très complexes. On parle avec les gouvernements à plusieurs niveaux. Et au sein de l'équipe GSE, il y a une communication directe, vous l'avez dit, en expliquant nos positions et les conséquences potentielles techniques de certaines initiatives gouvernementales. On est également préparés à travailler avec les gouvernements dans ce sens et on est prêts à aller plus loin, parce qu'avec ce qu'on a identifié, c'est particulièrement important.

Je voulais ajouter quelque chose du point de vue de l'ensemble du Conseil d'Administration, qui reconnaît l'importance de la gouvernance de l'Internet dans le cadre du SMSI+20. Là, on a eu des discussions au niveau du Conseil d'Administration pour dire qu'il fallait renforcer l'importance de la gouvernance de l'Internet et des discussions autour

de la gouvernance de l'Internet et faire en sorte que le groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet qui est actif au Conseil d'Administration soit une activité prioritaire. Voilà un exemple qui vous montre comment on agit au niveau de l'engagement auprès des gouvernements.

Également dans le processus de l'examen SMSI+20, c'est le rôle du Conseil d'Administration, du GAC, mais également de tout l'écosystème de la communauté technique. On essaie de réunir toutes les parties de la communauté pour démontrer et mettre en avant des exemples pratiques pour démontrer à quel point il est important que les choses fonctionnent bien à ce niveau-là et qu'on puisse défendre réellement l'importance d'un Internet unique.

BRIAN KING :

Je comprends bien la position du Conseil d'Administration. Les politiques actuelles de l'ICANN ne créent pas un conflit vis-à-vis de NIS2 et elles permettent aux opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement qui sont assujettis à NIS2 d'être en conformité avec les dispositions de NIS2. Je suis un peu déçu, mais je comprends cette position.

Maintenant, comment le Conseil d'Administration considère des spécifications temporaires qui permettraient d'expurger une série de données dont notre communauté aurait besoin, que le RGPD s'applique ou pas, que les parties contractantes soient assujetties au RGPD ou pas, que les données contiennent des données à caractère personnel ou pas ? On a un avis juridique qui nous dit qu'on peut

publier les données qui n'incluent pas de données à caractère personnel. Comment pensez-vous que vous allez faire face à cette approche plus large dans une situation où ce serait plus confortable pour les parties contractantes, mais il y aurait un cadre fragmenté de dispositions dans ce contexte NIS2 ? Est-ce que vous avez un point de vue là-dessus ? Comment abordez-vous cette question ?

BECKY BURR :

En fait, j'aimerais revenir sur le fait que vous avez dit que vous étiez déçu. Je pense que l'ICANN ne doit pas avoir de règles ou de réglementations qui entrent en conflit avec ces lois. Le rôle de l'ICANN par rapport au WHOIS – et mon point de vue et je crois qu'il est partagé par d'autres – veut qu'il y ait pleine conformité. Ce qui est compliqué, et c'est peut-être un peu le problème structurel fondamental, c'est qui décide. C'est toujours la question épineuse ici.

Dans le cas de la protection de données, de législations relatives à la protection de données et pas simplement le RGPD, c'est que le responsable du traitement des données doit être en conformité avec ces lois. L'ICANN peut également être responsable conjoint du traitement des données. Je ne veux pas discuter là-dessus. Mais il ne fait aucun doute que les bureaux d'enregistrement sont responsables du traitement des données, donc ils doivent être en conformité avec ces lois.

L'ICANN ne peut pas dire à un bureau d'enregistrement qu'il doit faire ceci ou cela parce qu'on considère qu'ainsi vous serez en conformité avec les lois. Non. On peut adopter une politique qui stipule que vous

devez vous mettre sur la tête. Mais si le bureau d'enregistrement considère que ce n'est pas viable d'un point de vue juridique, que ce n'est pas justifié, alors il agira à sa guise.

Il y a beaucoup de gens qui aimeraient que l'ICANN dicte des politiques. La manière dont les lois fonctionnent veut que ce soit les responsables du traitement des données qui décident. Dans le cas du RGPD, dans le cas de NIS2 et d'autres cas un peu différents, mais dans le cas du RGPD, c'est une exigence basée sur le principe. On ne sait pas quelles sont les exigences spécifiques et les organisations sont confrontées à cela tout le temps. Elles doivent évaluer le niveau de risque qu'elles sont disposées à prendre, qu'exige la loi à leurs yeux, etc.

L'ICANN, ce n'est pas l'endroit où on impose un niveau de risque qu'on est disposé à prendre. Je pense que l'ICANN doit regarder tout ce qui a trait au niveau de risque. Si vous voulez regarder la question de la réputation, à ce niveau, l'ICANN a des décisions à prendre par rapport à son propre appétit de risques. Et je pense que c'est un domaine qui mérite d'être exploré, effectivement.

STEVE DELBIANCO :

Je voulais revenir sur la question du SMSI+20.

Lors du GFI à Kyoto, le dernier jour, l'ICANN a sponsorisé une séance sur le modèle multipartite et beaucoup de personnes autour de cette table ont participé à cette réunion, je pense la plupart d'entre vous. Mais dans la salle, il y avait des représentants gouvernementaux. Toutefois, le message que j'ai entendu lors de cette séance sera très insuffisant pour

répondre à vos objectifs stratégiques pour s'assurer que le SMSI+20 va dans notre sens. Je vous donne un simple exemple.

À l'instar de ce que j'ai entendu hier, ce que fait surtout l'ICANN, c'est de parler des merveilles de l'Internet et de sa croissance, puis considérer qu'elle a une grande partie de la responsabilité pour faire en sorte que ce soit une réalité. Il y a beaucoup de gens dans le public qui sont inquiétés par les effets dévastateurs de l'Internet sur ces citoyens. Je pense qu'on a eu plusieurs interventions, y compris Edmon qui a essayé de dire aux gouvernements dans la salle que l'ICANN est unique, tout un chacun peut aller s'exprimer au micro. N'importe qui peut participer. J'apprécie beaucoup la distinction, parce que ça ne fonctionne pas comme ça à l'ONU.

Mais encore une fois, ce n'est pas suffisant, surtout aux yeux des anciens représentants du GAC qui ont vu l'ICANN de l'intérieur. Ils ne vont pas dire à leurs collègues au gouvernement que ce qui fait toute la valeur de l'ICANN, c'est que tout un chacun peut aller s'exprimer au micro. Même les gouvernements ne se laisseront pas persuader par ce genre d'arguments. Il faut qu'ils comprennent qu'on est au service de leurs citoyens. Il faut rappeler aux gouvernements que l'avis du GAC a un rôle spécial à jouer à l'ICANN.

Et je leur rappellerai que les sauvegardes et les engagements d'intérêt public de la série de 2012 découlent des préoccupations qui ont été évoquées à l'époque. On a un système pour les agences d'application de la loi pour divulguer des données par rapport aux activités délictueuses. On doit montrer aux gouvernements qu'on est en train d'agir à ce niveau-là. Meta, par exemple, agit pour essayer de protéger

ses utilisateurs contre l'hameçonnage. Ce n'est pas suffisant de parler du rôle de l'ICANN. L'ICANN, c'est le seul endroit où les gens peuvent aller au micro et s'exprimer librement.

MATTHEW SHEARS : Merci Steve. On va clore sur ce point et passer au point suivant.

DANKO JEVTOVIC : Par rapport au FGI.

MATTHEW SHEARS : Cela a vraiment été rapide.

Avant d'aborder le troisième point, Steve, vous avez dit beaucoup de choses qui ont fait écho chez moi. Ce que je dirais, c'est que du point de vue du Conseil d'Administration, la question de la gouvernance de l'Internet au sens large du terme, étant donné le temps écoulé entre le SMSI, cela constitue maintenant une priorité à part entière du Conseil d'Administration. C'est également un objectif clair pour notre PDG. Maintenant, au niveau de l'organisation, c'est une priorité. Je dirais aussi que tout le travail que réalise l'ICANN dans ce domaine ne passe pas forcément par des courriers qui sont visibles pour tous. Non, il y a beaucoup de choses qui ont lieu en coulisses, qui sont plus discrètes, mais qui permettent de promouvoir la position de l'ICANN. Je voulais juste m'assurer que ce soit dit.

Mason.

MASON COLE :

Merci Matthew.

Question 3 pour nous. S'agissant du plan de trois à cinq ans, il y a la révision holistique et on soulève ce point parce qu'on est un peu préoccupés par la structure actuelle de la GNSO qui veut que le Conseil d'Administration ne soit pas forcément au courant des réflexions de la GNSO. On aimerait connaître le point de vue du Conseil d'Administration par rapport au calendrier de cette révision holistique, que recherche le Conseil d'Administration et comment contribuer à cette révision holistique.

MATTHEW SHEARS :

Je crois que Katrina devrait répondre et venir ici pour répondre ou en tout cas briser la glace sur cette question. Je vais vous demander une petite seconde.

KATRINA SATAKI :

Si vous le permettez, je vais intervenir d'ici. Je suis Katrina Sataki, présidente actuelle du comité d'efficacité organisationnelle, qui supervise toutes les révisions et mises en œuvre des recommandations de la communauté, y compris la recommandation de l'ATRT3 visant à introduire une révision holistique pilote qui va s'ajouter à la série de révision de l'ICANN.

Comme vous le savez, il y a un document sur le mandat de cette révision holistique qui a été publié. Vous êtes invités à fournir vos commentaires. La manière dont cette révision holistique est actuellement envisagée, à la lumière de la discussion qu'on a eue avec

la communauté avec la première version du mandat qui a été publiée et qui n'a pas eu le soutien de la communauté, donc on a maintenant une deuxième version, l'idée est d'avoir une révision holistique pilote qui stipulera la méthodologie de cette révision holistique.

Donc, vos contributions au mandat de cette révision holistique sont très importantes, parce qu'on travaille actuellement pour essayer de concevoir la révision holistique de l'avenir et on aimerait que la révision holistique pilote s'accompagne de changements proposés aux statuts constitutifs pour s'assurer qu'on ait une révision holistique pilote qui soit prévue dans les statuts constitutifs, donc que cette révision holistique réponde aux attentes de la communauté. Mais on ne peut pas travailler sans vos contributions. Si vous êtes d'accord avec l'idée, surtout, n'hésitez pas à fournir vos commentaires. Si vous n'êtes pas d'accord et si vous voulez voir une amélioration dans la manière dont nous envisageons – lorsque je dis « nous », ce n'est pas le Conseil d'Administration mais la petite équipe des volontaires du Conseil d'Administration et de l'ATRT3 qui ont travaillé sur ce document et qu'ils l'ont soumis à la communauté – si vous n'êtes pas d'accord avec cette approche, dites-le-nous aussi. D'ailleurs, Matthew est un membre actif de cette petite équipe et du comité sur l'efficacité organisationnelle du Conseil d'Administration. Peut-être qu'il voudra ajouter quelque chose.

MATTHEW SHEARS :

Merci beaucoup Katrina. Attendez, ne vous éloignez pas du micro. Est-ce qu'il y a des questions à l'attention de Katrina puisqu'elle a un micro en main ?

MASON COLE : Il ne nous reste que 14 minutes.

PHILIPPE FOUQUART : Vice-président de l'ISPCP.

Je ne sais pas si c'est tout à fait lié à la révision logistique, mais on a parlé du rééquilibrage du NomCom et on en a parlé pendant la journée zéro et la discussion des parties non contractantes. Je me demande juste comment ceci s'articule ici avec le conseil et les SGC. Le rééquilibrage, je vais parler franchement, mais on pourrait échanger un siège pour un autre en ce qui concerne la chambre des parties non contractantes. Est-ce que ce n'est pas un problème interne ou est-ce qu'on devrait plutôt regarder cela de manière holistique ? Tout n'est pas sur un pied d'égalité. On pourrait peut-être augmenter ce nombre. Je ne pense pas que ce sera enregistré dans la correspondance, mais cela pourrait faire l'objet d'un consensus.

KATRINA SATAKI : Treize minutes pour le NomCom.

Oui, il y a eu une deuxième révision du NomCom et une des recommandations consistait à regarder l'équilibre du NomCom. C'était la deuxième révision. Et la deuxième fois la même recommandation a été émise. La première fois, il a été décidé de ne pas lancer ces discussions. Mais cette fois, on s'est dit qu'il faut traiter la question parce que manifestement, il y a un mécontentement dans la communauté en ce qui concerne la structure actuelle du NomCom.

Nous avons entamé des discussions avec la communauté. Tous les groupes de la communauté ont reçu une lettre pour vous encourager à nous donner vos avis. Merci à ceux qui nous ont envoyé leurs avis. Toutefois, il ne semble pas y avoir d'accord au sein de la communauté pour ce qui est de l'équilibre du NomCom. Les groupes qui sont satisfaits de leur nombre de sièges disent que c'est très bien, l'équilibre est établi et les mécontents disent qu'il n'y a pas d'équilibre.

Bien sûr, le Conseil d'Administration ne peut pas changer les statuts de manière unilatérale comme cela, il faut en discuter. Et les avis recueillis en premier nous montrent qu'il faut plus de discussions, c'est sûr. On pourrait aussi changer l'approche du NomCom.

Pour lancer la prochaine phase de discussions, il faudrait peut-être se tourner vers d'autres organisations en dehors de l'ICANN, de nos propres industries, d'autres filières aussi pour voir comment eux conçoivent, structurent et assurent l'équilibre de leur NomCom. Grâce à ces connaissances, on pourra reprendre le lien avec la communauté et reprendre les discussions.

Je tiens à dire toutefois que cette communication initiale nous a montré que tout le monde est satisfait du résultat du NomCom et c'est un signe très encourageant et c'est un motif d'espoir pour l'avenir.

MATTHEW SHEARS :

Merci Katrina. Steve, à vous.

STEVE DELBIANCO :

Cette conversation montre parfaitement le travail que nous faisons à l'ICANN. Nous creusons vraiment. On parle de huit des 15 sièges votants ici et en faisant cela, on évite le sujet le plus important, c'est-à-dire les sièges votants et d'où ils viennent.

Vous savez, on a fait des commentaires sur la révision holistique et on continue de demander qu'il y ait deux sièges additionnels de votants, surtout pour la GNSO, parce que la GNSO, c'est 99 % des revenus de l'ICANN, 98 % de la charge de travail de l'ICANN et ils disposent de deux sièges sur 15.

Cela étant dit, la GNSO est structurée d'une telle manière que la chambre des parties non contractantes doit trouver un moyen de se répartir les tâches, de faire des rotations ou de faire des compromis pour le siège 14 de manière très perturbatrice pour ce côté.

Je pense que les bureaux d'enregistrement et les opérateurs peuvent bien comprendre et trouver qui va reprendre le flambeau. Becky l'a bien expliqué d'ailleurs, elle représente l'intérêt de l'ICANN. Les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre ont un siège, la NCSG et le CSG ont un siège chacun aussi et ensuite, on peut ajouter deux membres votants à ce Conseil d'Administration. Maintenant, je vous pose cette question : pourquoi est-ce qu'on n'a pas ajouté cela ? Il y a des arguments très convaincants lors des deux dernières séries, de discussions. Parce que si on n'arrive pas à faire cela dans la révision holistique, Katrina, vous savez, il n'y a aucun autre moyen de véritablement parvenir à ce changement. Voilà pourquoi nous espérons que la révision pouvait nous donner cette opportunité unique. On ne peut pas faire ça que pour la GNSO, c'est pour toute l'ICANN.

MATTHEW SHEARS : Merci Steve.

Edmon, très rapidement.

EDMON CHUNG : Je comprends parfaitement, mais il faut aussi comprendre l'histoire du NomCom, comment il a été créé, et cela va de pair avec l'ALAC. C'est ainsi que cela commencé à l'époque. Mais à partir de maintenant, je suis d'accord, il faut une révision holistique.

MATTHEW SHEARS : Merci Edmon.

MASON COLE : Merci Matthew.

Pour ce dernier sujet, on pourrait y passer deux heures. On veut parler de réparer le WHOIS. Pour avoir un peu d'expertise, on va demander à Brian King de prendre la parole.

BRIAN KING : Nous avons reçu la question du Conseil d'Administration sur ce qu'il faut faire au cours des trois à cinq prochaines années. Certains disent que la réponse est un peu cavalière : réparer le WHOIS tout simplement. Écoutez, c'est important et sans plaisanteries, c'est sûrement le sujet le plus important. L'accès à l'information WHOIS aurait vraiment pu faciliter toutes nos vies ici. À l'ICANN, c'est plus facile d'avoir confiance

au DNS avec l'information WHOIS, on peut avoir une meilleure politique de transfert rapide, un accès fiable à l'information WHOIS. Vraiment, c'est d'une importance capitale.

La question qui se pose, c'est que va faire le Conseil d'Administration maintenant ? Nous avons quelques politiques WHOIS, nous avons les services de mise en œuvre et d'accréditation qui ont été mis en suspens pour le moment. Le Conseil a été encouragé à avancer et agir. Cela étant dit, j'espère vraiment pouvoir être le premier témoin.

BECKY BURR :

J'ai du mal à faire office de témoin mais je vais faire du mieux que je peux.

On a parlé du *thick* WHOIS, le WHOIS détaillé. Le Conseil a demandé au conseil de la GNSO plusieurs fois si on pouvait enlever le mandat. On a été assurés que c'était l'intention. Moi, j'étais la personne qui a demandé plusieurs fois. Cela étant dit, nous croyons vraiment que si un opérateur de registre, même dans le cas du NIS2, il peut l'avoir et c'est un engagement qui est contraignant.

Pour ce qui est des données privées et de l'anonymat, c'est vraiment une question primordiale pour moi et pour le Conseil d'Administration. Je sais qu'il y a des conversations en cours ici avec PPSAI IRT. Le personnel passe à la mise en œuvre en ce moment. Malheureusement, cela fait très longtemps que cette politique a été adoptée. Il nous appartient maintenant de veiller à ce que toutes les parties soient pertinentes et qu'il ne manque rien. Mais je peux vous assurer du point de vue du Conseil que c'est une question très importante.

Et comme vous le savez, le RDRS va bientôt être réalisé. Nous espérons que cela va faciliter les demandes d'information et que ce sera plus facile pour les bureaux d'enregistrement de faire ce test d'équilibre grâce à justement un ensemble d'informations uniformes. La conception n'est pas terminée, nous nous sommes toujours dit qu'il pourrait y avoir des ajustements post-mise en œuvre. Et cela fonctionne. Nous aimerions bien réparer le WHOIS, mais il faut le faire de manière à refléter la réalité des réglementations qui nous concernent.

BRIAN KING :

C'est une excellente nouvelle pour le PPSAI. Ce serait excellent que l'ICANN mette en place des politiques, surtout celles qui sont prêtes et qui sont conformes au modèle multipartite. Je pense que c'est vraiment une réussite pour l'ICANN et cela va aider le RDRS et tout ce qui est tout ce qui nécessite un WHOIS fiable.

MASON COLE :

De ce côté-là, je ne pense pas que le CSG serait totalement d'accord que l'harmonie soit totale avec le WHOIS détaillé. Mais cette conversation mérite d'être prolongée, c'est sûr.

Il ne nous reste qu'une minute.

BRIAN KING :

Désolé. Je sais que c'est ce que le conseil a dit, mais le problème ici, c'est qu'il y a quelqu'un qui était dans le groupe de travail et si cette personne comprend le rôle fondamental du Conseil, est-ce que le

conseil c'est un gestionnaire de politique ou quelqu'un qui élabore les politiques ? Parce que dans le groupe de travail, on n'a pas dit que le but était de révoquer le WHOIS détaillé. Et dans ce cas-ci, le Conseil ne joue pas vraiment son rôle d'élaboration de politiques plutôt que de gestion de politique. Nous ne serons peut-être pas d'accord, il faudra en discuter davantage une autre fois.

MASON COLE : Becky.

BECKY BURR : Je ne pense pas que nous soyons en désaccord.

MASON COLE : C'est tout le temps que nous avons. Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration. C'était une heure très fructueuse et saine. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais c'est la réalité de l'ICANN. Merci. Cet échange a été très productif et je remercie le Conseil d'Administration pour son temps.

MATTHEW SHEARS : Merci au nom du Conseil d'Administration. Excellente discussion, pas aussi conforme à ce qu'on avait prévu, mais c'était très fructueux. D'ailleurs c'est un plaisir de travailler avec vous. Merci.

DANKO JEVTOVIC : Et au nom du Conseil d'Administration, je tiens à remercier Matthew pour sa présence déjà depuis six ans et trois ans avant cela. Votre travail est très apprécié. Merci.

ALISA HEAVER : Merci tout le monde. Arrêtez l'enregistrement, s'il vous plaît.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]